

Vers une approche localisée de l'insertion professionnelle des jeunes faiblement dotés en capital scolaire

Valérie CANALS

Mutations des Territoires en Europe, CNRS UMR 5045, CEREQ Montpellier

1. INTRODUCTION

L'évolution des formes de mobilisation de la main-d'œuvre, l'apparition de nouvelles relations entre le système éducatif et le système productif, la rupture de la relation salariale initiée par le modèle des *Trente Glorieuses*, etc. sont autant de facteurs structurant l'entrée dans la vie active. Petits boulots, stages, formation, contrats en alternance et chômage rythment la vie quotidienne de jeunes de plus en plus nombreux. Cette succession d'activités et de séquences professionnelles assimile l'insertion à un temps de forte mobilité statutaire, ce dernier étant largement expliqué par les caractéristiques individuelles (niveau ou spécialité de formation, déterminants sociaux) mais aussi par des facteurs structurels. Caractéristiques de production, rôle de l'intermédiation, utilisation des dispositifs de la politique publique, taille d'entreprise, offre de formation, sont autant de facteurs alimentant les écarts de résultat en terme d'insertion. Les indicateurs et la typologie élaborés dans le cadre de l'évaluation de la Loi Quinquennale, par exemple, illustrent bien la diversité des régions au regard de ces caractéristiques [COMITE DE COORDINATION 2000]. Si *l'effet contextuel* joue peu pour les sortants du supérieur, en revanche, il est important pour les jeunes à faible capital scolaire car ces derniers sont caractérisés par une faible mobilité géographique [CARO P. 1992] et sont donc tributaires de la conjoncture économique qui les entoure. Dans ce contexte, l'offre locale, qu'elle soit d'emploi, de mesures publiques ou de formation dessine leurs espaces de mobilité et structure leurs trajectoires professionnelles. Dans le même temps, les mouvements de décentralisation et de déconcentration participent à la déclinaison territoriale de la politique de l'emploi et de la formation, et instituent le local comme un espace de gestion des effets de la crise [VALARIE P. 1990 ; MOUY P. 1996]. Ne pouvant plus appréhender la relation formation emploi par des procédures simples et mécanistes, les recherches basculent vers une conception multidimensionnelle dans laquelle convergent les logiques du système productif, du système éducatif, des individus et/ou de leurs familles, de l'État et de ses services, des collectivités locales et des institutions intervenants dans le champ de la formation et de l'emploi [BIRET J., GENSBITTEL M.-H. 1990 ; LAGET M. 1991, DEMAZIERE, D. 1996, VERNIERES M. 1998, etc.]. Les travaux menés sur l'insertion professionnelle des jeunes à faible capital scolaire s'intègrent parfaitement à ce type d'analyse *englobante* et se déclinent autour d'approches localisées.

Ainsi, il est fait référence à la superposition de plusieurs espaces dépendant de logiques économiques et/ou sociales et non à un simple découpage territorial. Catégorie cognitive indispensable pour développer des coopérations avec d'autres acteurs interagissant sur un territoire donné, le local est analysé comme un *point de vue* construit et multidimensionnel. Il n'est pas donné mais à construire cas par cas [BEAUVIALA C., SAILLARD Y. 1997]. Même si le local est un terme imprécis qui donne lieu à des interprétations différentes, il est de plus en plus sollicité dans les recherches liées à l'insertion des jeunes, à faible capital scolaire en particulier. « [...] *le niveau national n'est plus considéré comme le seul échelon pertinent pour traiter efficacement la question de l'emploi des jeunes. [...] L'espace régional devient ainsi un niveau d'action reconnu par tous* » [COMITE DE COORDINATION 1996, pp. 85-86]. Chercheurs, praticiens, institutions déconcentrées et/ou décentralisées ont tous la volonté de saisir la dimension spatialisée de l'accès à l'emploi, les transformations de la politique publique justifiant un peu plus ce basculement. Pourquoi mobilise-t-on les approches localisées dans

l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes à faible capital scolaire ? Comment les dispositifs d'observation de l'insertion prennent-ils en compte la dimension locale ? Deux questions auxquelles nous essayerons d'apporter quelques éléments de réponse.

2. POURQUOI MOBILISER LE LOCAL DANS L'ANALYSE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES A FAIBLE CAPITAL SCOLAIRE ?

Pourquoi mobiliser le local ? Dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes à faible capital scolaire, les références au territoire sont nombreuses et relèvent d'explications différentes. Le territoire d'action d'un agent qui met en place une action de formation ou celui d'une entreprise en recherche de main-d'œuvre ou celui d'un agent du service public de l'emploi ou celui d'un jeune en insertion a peu de points communs. Notre objectif n'est pas de déterminer le niveau territorial optimal qui définit le local, mais de pointer son usage à travers trois exemples.

21. Du repérage des proximités à la construction d'une forme particulière de territoire, le local

L'insertion professionnelle des jeunes à faible capital scolaire est le produit de contraintes extérieures (stratégies éducative, productive, institutionnelle) et des stratégies individuelles influencées par des effets de proximité. Compte tenu de leur faible mobilité géographique, leur espace de circulation est limité et cela qu'il s'agisse de recherche d'emploi, de suivi de stages ou de formation. Pour ces jeunes, le local participe activement à la caractérisation des espaces d'insertion au sein desquels leurs parcours professionnels se structurent. Les analyses menées en Languedoc-Roussillon sur l'insertion des publics à faible capital scolaire montrent, par exemple, l'existence de liens socio-économiques territorialisés très forts [LLORCA M.-C. 1994 ; NOËL O. 1994 ; SI AMER O., TOUZE S 1995 ; OPII 1996]. Les jeunes recherchent quotidiennement une proximité entre leur lieu de vie et leur lieu d'action (emploi, formation, loisirs). Une relecture transversale de ces travaux montre aussi que cette proximité a des caractéristiques multiples. Elle permet d'abord de montrer comment intervient la contrainte spatiale dans les trajectoires professionnelles ; elle fait référence ensuite à des caractéristiques sociales, institutionnelles et temporelles. Décomposer les différents aspects de cette proximité permet de mettre en avant la façon dont les jeunes la mobilisent dans leurs recherches quotidiennes d'emplois, d'informations ou de formations.

Une proximité spatiale. Elle correspond à une aire de mobilité géographique, à l'appartenance à un espace et se calcule en termes de distance à, localisation de, habitude de circulation ou de déplacement. Cette proximité spatiale favorise l'apprentissage collectif, permet l'échange d'information et la construction de représentation commune. Au sein de cette aire, le jeune a une emprise sur son environnement. Quitter ou s'éloigner de ce dernier lui détruit certains repères. Lorsque le centre de formation ou l'emploi se trouvent à une distance telle que cela entraîne une rupture des relations avec la famille ou le quartier certains refusent la mobilité. Ce refus, paradoxalement plus aigu dans les banlieues que dans les zones rurales, a des causes multiples : identification à un quartier, peur de l'inconnu, problèmes économiques pour les transports, etc. Selon, une étude récente réalisée sur le public du programme TRACE, pour accéder à une formation ou un emploi, près de deux jeunes sur trois se déclarent prêts à se déplacer vers les communes proches de leurs lieux de résidence ; le tiers restant acceptant de se déplacer au-delà de ces limites. Les filles apparaissent plus réticentes à la mobilité. [MAS S. 2001]. La phase de recherche d'emploi s'effectue dans une aire géographique souvent restreinte. La mobilité géographique a un coût que les jeunes accepteront de surmonter par un surcroît de salaire [CANALS V., KHELFAOUI Z. 1996]. Cette recherche de proximité entre le domicile et le travail fait que l'accès à l'emploi est largement déterminé par les offres d'emplois locales (quartier, ville, bassin d'emploi). C'est à ce niveau que les informations sur le tissu productif local sont déterminantes pour mieux saisir les différentes dimensions de l'accès à l'emploi.

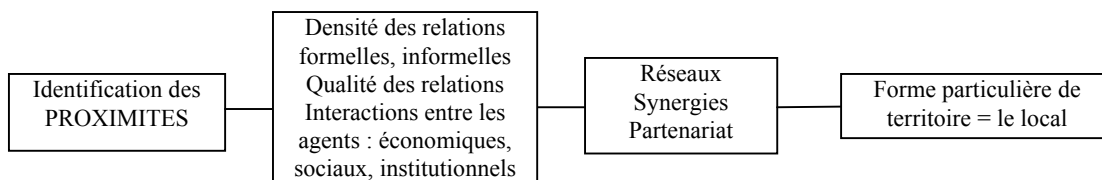
Une proximité sociale. Cette approche de la proximité traduit la capacité du facteur social ou culturel à faire circuler une information, à construire des repères communs, à mettre en commun des savoirs- passés et présents- afin de les organiser et construire des représentations collectives. Cette proximité définit un espace délimité par les réseaux d'amis, de parents, de lieux connus. Elle véhicule parfois un sentiment d'appartenance à un collectif. Les jeunes à faible capital scolaire sont marqués par une forte emprise de leur habitat / quartier sur leurs savoirs. Leur aire de mobilité s'en trouve d'autant plus réduite que l'extérieur leur est inconnu (perte de références collectives). S'ils décident de se déplacer, les jeunes recherchent au sein de leur nouvel environnement une proximité sociale.

Une proximité institutionnelle. Cette proximité fait référence aux relations entre les jeunes et les institutions. PAIO, mission locale, agence locale pour l'emploi, services sociaux, organismes de formation, etc. sont des intermédiaires fréquemment mobilisés ou repérés. Leur existence, leur densité, la reconnaissance de leur utilité, la qualité du relationnel, les modes de représentation dans l'espace, les modes de coordination, etc. sont autant de facteurs structurant cette proximité. L'épaisseur des relations entre les jeunes et les institutions façonne des réseaux formels ou informels favorisant l'accès ou le retour à l'emploi.

Une proximité temporelle. Cet aspect de la proximité, complexe à appréhender, fait référence à des modalités variées. Dans le domaine de l'insertion, jeunes, politiques publiques, agents chargés de l'insertion ont des temporalités bien différentes. Court, moyen et long termes se côtoient et les jeunes, qui vivent au présent, arrivent difficilement à adapter leur temporalité à celle de l'institution ou de l'entreprise. Certains d'entre eux vivent dans l'immédiat avec peu de capacité d'anticipation ou de projection dans l'avenir. Lors de leur démarche vers la structure d'accueil, une absence de réponse immédiate à leur demande entraîne « leur disparition ». D'autres jeunes ont des demandes très (trop) précises. En l'absence d'une réponse rapide correspondante, c'est un départ précipité vers l'inconnu. Face aux situations d'urgence et de détresse, le décalage des temporalités est, autant que possible, géré par les intermédiaires de l'insertion. Un autre exemple de ce décalage est illustré à travers la complexité des canaux d'accès aux informations, la lisibilité intrinsèque des dispositifs ou des conditions d'accès à tel ou tel dispositif. Cette distance entre la compréhension du jeune et l'information véhiculée par l'administration peut être génératrice d'incompréhension et de rupture.

Une seule dimension de la proximité ne suffit pas à rendre compte du local que les jeunes se construisent. Certes, la proximité spatiale favorise la circulation des flux, qu'ils soient physiques, économiques, informationnels, culturels, etc. Mais elle ne peut en aucun cas générer ces flux si elle n'est pas suivie de proximité sociale, institutionnelle ou temporelle. Aussi diverses soient-elles, les relations de proximité sont susceptibles d'expliquer l'apparition de phénomènes territoriaux. Ces proximités permettent l'apparition de relations et d'interactions entre les agents, première étape de relations plus structurées qui, deuxième étape, peuvent aboutir à la naissance de réseaux, synergies ou partenariats. C'est dans un troisième temps, que ces réseaux, synergies ou partenariats participent à la constitution d'une forme particulière de territoire, le local.

Figure 1. Du repérage des proximités à la mise en œuvre du local



Analysé sous cet angle, le local devient un territoire favorable aux échanges. En révélant les effets de la proximité, il se construit à partir des pratiques et des représentations du jeune. Si les

frontières du local émanent de la convergence des différentes proximités, il représente en fait un espace où pèsent des distances. Certes, ce local n'est ni rigide, ni délimité par l'administration. Ses frontières ne sont pas figées, mais elles résistent parfois à tout élargissement. Ce n'est qu'au gré des relations établies avec telle ou telle structure, tel ou tel partenaire que ses frontières sont susceptibles de s'élargir. C'est ici que tentent d'œuvrer, par exemple, les intermédiaires, relais principal entre le jeune et le système de formation ou le système productif.

22. La territorialisation de la politique de l'emploi, vers une gestion plus efficace des difficultés d'insertion

Pourquoi mobiliser le local ? Une autre exemple illustrant la nécessité de développer les approches localisées est de se référer au mouvement de territorialisation de la politique de l'emploi. Depuis sa mise en place, le ciblage des actions s'est à la fois orienté vers des définitions plus précises des publics mais aussi vers la prise en compte des données territoriales. « *Les dispositifs basés sur la prise en compte de spécificités territoriales sont longtemps restés très minoritaires, tant en termes de masses budgétaires que de nombre de bénéficiaires. En témoigne le volume publié par la Dares consacré au bilan de « 40 ans de politique de l'emploi » : on y chercherait en vain une entrée par les politiques territoriales.* » [TOUREL K, LAURANS G. 1997, p. 43]. Partant du constat que les situations et les dynamiques locales étaient diversifiées au regard de l'emploi et des exclusions, la territorialisation des politiques de l'emploi est renforcée afin d'accompagner et d'amplifier les effets de l'amélioration de la situation du marché du travail ¹. Ce phénomène répond à la fois aux exigences de la décentralisation / déconcentration, mais aussi aux difficultés de trouver des solutions globales aux problèmes de l'emploi. Concernant les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes, il renvoie aussi au besoin de maintenir un lien social de plus en plus distendu qui ne peut être rétabli qu'au plus près des individus [GELOT D. 1995]. Ainsi, la prise en compte progressive des particularités locales et régionales ne s'impose pas seulement pour l'analyse, mais se situe aussi au cœur de la conduite des politiques publiques relatives à l'insertion des jeunes. Ce passage à un espace plus proche des préoccupations des agents est en phase avec une recherche d'efficacité dans la mesure où s'opère un changement des règles du jeu, des pratiques, des attitudes, des relations entre acteurs au niveau local.

L'intervention territoriale de l'Etat prend des modalités multiples. D'une part, via les politiques locales, l'Etat intervient à côté d'acteurs locaux sur des zones infra départementales pour soutenir les initiatives locales (ex. Programme d'insertion locale). D'autre part, les politiques territoriales s'appliquent aux politiques impulsées par les collectivités territoriales (ex. lois de décentralisation, loi quinquennale actions de formation des jeunes non qualifiés). Elles peuvent aussi être impulsées par l'Etat au profit de zones en situation économique difficile (ex. mesures d'exonération pour les entreprises dans les quartiers urbains sensibles ou ruraux en voie de désertification, zones éligibles aux objectifs du FSE). Enfin, les politiques territorialisées apparaissent comme une déclinaison territoriale des politiques nationales. Elles prennent appui sur les services déconcentrés de l'Etat (ex. CES, CEC, Emplois jeunes). Dans leur organisation ces dispositifs fonctionnent avec une double contrainte territoriale : une contrainte sur les personnes (CES-CEC – dernier recours) et une contrainte sur les activités (ex. emplois jeunes - l'activité doit être agréée au préalable suivant une planification locale [GOMEL B. 1999]).

¹ L'un des objectifs de la territorialisation des politiques d'emploi est la rationalisation du service public de l'emploi. Pour cela plusieurs voies sont mises en place: renforcer le rôle de régions en matière de formation professionnelle par des conventions Etat/région ; diversifier les dispositifs d'aide à l'emploi en ciblant les territoires les plus fragiles (quartiers, zones rurales, etc.) ; améliorer la proximité du service public de l'emploi ; développer le partenariat local (collectivités territoriales, SPE) ; redéfinir les composantes des niveaux déconcentrés du service public de l'emploi, etc. [Ministère du travail et des affaires sociales 1996].

Si le processus de territorialisation n'est pas tout à fait nouveau, ce qui change aujourd'hui c'est que ce processus est régulé par le bas car il repose sur des actions de coopération et de contractualisation entre l'Etat et les acteurs locaux : acteurs du service public de l'emploi, services déconcentrés, collectivités locales, partenaires sociaux, associations, etc. Ce partage de responsabilité n'est pas simple à gérer car la répartition des rôles entre le national et le local est encore influencée par la tradition administrative française de centralisation. « *L'Etat central conserve la maîtrise des instruments financiers et réglementaires. Sont délégués aux acteurs locaux les fonctions d'ajustements fin entre offre et demande (formation professionnelle, marché du travail) et le « traitement » des publics en difficiles (la lutte contre l'exclusion). Mais cette délégation reste strictement encadrée* » [SIMONIN B. 2000, p. 2]. La politique en faveur des jeunes illustre, par exemple, le chevauchement des compétences entre l'Etat et la Région. La Région, responsable de la mise en place des actions formation (actions pré qualifiantes et qualifiantes) fixe des objectifs d'insertion professionnelle sans pour autant détenir les pouvoirs concernant l'emploi qui d'un point de vue institutionnel est du ressort de l'Etat (TRACE, emploi jeune). Ce problème de répartition se double d'un conflit de compétence sur le système d'accueil et d'orientation. Le réseau PAIO, mission locale est sous la tutelle de la Région pour tout ce qui relève de la formation professionnelle continue en faveur des jeunes et sous la tutelle de l'Etat pour tout ce qui touche l'insertion et l'emploi. Cette double tutelle soulève des difficultés de fonctionnement qui sont allées en augmentant avec la création des *Espaces Jeunes* en 1995. En Languedoc-Roussillon, la rupture est totale depuis 1998 avec la création des *Espaces formation* qui créent l'éclatement du réseau d'accueil d'information et d'orientation et s'inscrivent dans une politique d'autonomisation de la région. C'est bien dans l'analyse du fonctionnement local de ce réseau que s'illustrent des difficultés de partenariat entre l'Etat et la Région. Les travaux d'évaluation de la Loi Quinquennale relèvent bien une absence de synergie dans ce domaine. L'application de la Loi a plutôt contribué à complexifier le fonctionnement des structures. La mise en place des *Espaces formation* participe aussi à la création d'un clivage entre les usagers. On en arrive à une segmentation des publics, à une *logique de captation des publics* [COMITE DE COORDINATION 2000]. Tous les besoins sont loin d'être couverts, ceux des jeunes à faible capital scolaire en particulier. Face à cette situation et face à l'accroissement des demandes du public, des formes de partenariat répondent *au plus pressé*. Organisé à plusieurs niveaux, ce partenariat apparaît comme un lieu de création et d'enclenchement de dynamiques et s'inscrit dans une logique d'efficacité et d'élaboration d'action à un niveau local [CANALS V. 1997]. Toutefois, les différents acteurs considérés localement, qu'ils participent à des actions de formation, d'insertion, de service public de l'emploi, etc. et quel que soit leur statut institutionnel (étatique, municipal ou privé) ne sont pas encore constitués en réseau². Si tel était le cas, cela contribuerait à la construction d'une véritable politique d'emploi locale. Nous en sommes encore loin pour l'instant.

23. De la relation d'insertion à la relation d'emploi, vers une conception coopérative de la politique d'insertion

Un autre exemple de réponse à la question *pourquoi mobiliser le local ?* est de se centrer sur la relation d'insertion. Conçue comme une articulation entre les dispositifs et le système productif, la relation d'insertion est caractérisée par les modalités de mise en œuvre des mesures de la politique publique de l'emploi [WUHL, S. 1996, p. 226]. Elle repose, en particulier, sur l'analyse du rôle des institutions publiques qui ont comme objectif à la fois de favoriser et de dynamiser cette relation. Ainsi, ce ne sont pas les mesures des politiques de formation ou d'emploi qui caractérisent la relation d'insertion, mais les modalités de leur mise en œuvre. Plus les difficultés d'accès à l'emploi sont nombreuses et les relations salariales fragiles, plus les relations d'insertion vont être nombreuses. Compte tenu de leur faible mobilité, les jeunes à

² C'est-à-dire un ensemble d'acteurs coopérant dans des relations stabilisées vers un objectif d'amélioration de l'emploi, « qui doit mobiliser... suffisamment de mémoires communes positives pour assurer la propagation de la confiance » [Baron C., Bureau M.-C., Leymarie C., Nivolle P. 1995].

faible capital scolaire sont très dépendants du niveau local, voire d'une localisation de proximité pour accéder à l'emploi. Le schéma simplifié des aires de recrutement en France s'appuie sur le niveau national pour les cadres, régional pour les agents de maîtrise, et local pour le personnel d'exécution. Mais comment favoriser l'appariement localisé jeune / entreprise ? Comment inciter les entreprises à recruter les jeunes les moins qualifiés ? Comment faire concilier la temporalité de l'entreprise qui s'intègre dans un temps court (diminution des temps d'apprentissage - le jeune doit être opérationnel très rapidement) et celle de l'individu cheminant vers l'emploi qui se place dans le temps long (allongement de la phase d'insertion) ? Comment faire émerger des relations locales beaucoup plus fortes entre les responsables de l'insertion et les dirigeants des entreprises ? Autant d'interrogations qui questionnent la place des entreprises dans la politique locale d'insertion.

Les relations jeune / employeur sont établies via des relations salariales « classiques » ou via un contrat aidé. Par le biais de stages, de contrats en alternance, la politique locale d'insertion professionnelle favorise les contacts entre les jeunes et les entreprises. Mais, si l'entreprise a un rôle à jouer dans le processus d'insertion, celui-ci est loin d'être clairement identifié. Dans le cas d'un système productif composé de petites et moyennes entreprises, par exemple, l'absence de réponse claire à ces questions positionne les entreprises en marge des politiques d'insertion. L'absence d'intégration des entreprises à la politique d'insertion semble les rendre simples utilisatrices des mesures. Contrebalancer cette tendance passe par la participation des entreprises à la construction du parcours d'insertion. Pour être efficace, la période en entreprise doit avoir un sens et faire partie d'une dynamique d'insertion et correspondre à la séquence d'un projet professionnel. Cette construction collective suppose la création et l'échange d'informations et nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'insertion : socio-administratifs et surtout économiques [CANALS V., MICHUN S. 1994 ; CANALS V. 1997].

La pratique des agents en charge de la relation d'insertion suppose d'établir des relations partenariales avec les entreprises locales avec l'objectif de développer des réflexions sur l'évolution des caractéristiques des qualifications et/ou des formations qui concerneront les bénéficiaires des politiques. Ces actions participent à la production de règles au niveau local. Toutefois, les agents ne sont pas nécessairement armés pour assumer ce rôle. Cette caractérisation du fonctionnement institutionnel du réseau des intermédiaires se double d'un diagnostic sur le comportement économique des acteurs et l'insuffisance des mécanismes d'incitation dans la politique de l'emploi. En effet, cette dernière prévoit mais n'implique pas en elles-mêmes un comportement coopératif de la part des entreprises. C'est justement dans cette construction de relation que s'engagent de plus en plus les personnels des structures d'accueil et l'ensemble des agents locaux du Service Public de l'Emploi [BESSY C., EYMARD-DUVERNAY F., GOMEL B., SIMONIN B. 1995, op. cit.].

Toutefois, il semble que la mise en place d'une politique plus coopérative de l'insertion impose d'abord de renverser la problématique sous-jacente aux dispositifs [WUHL S. 1996, op. cit.]. Alors que les dispositifs sont principalement construits dans une logique d'amélioration de l'employabilité des chômeurs (via le couplage chômeurs en difficulté/insertion hors entreprise), leur organisation devrait être calée sur les priorités identifiées de l'entreprise (besoin en main-d'œuvre et définition des qualifications) et répondre à une logique intégrative dans laquelle il existerait une articulation *a priori* entre processus d'insertion et évolution des processus productifs [WUHL S. 1996, op. cit.]. A partir du moment où ces priorités constituent les points de référence des opérations d'insertion, le territoire d'application change. On quitte une organisation des politiques qui se déroule sur un territoire de nature extra économique (délimité par une logique politique, administrative et socio-urbaine) pour l'organiser autour du bassin d'emploi, par exemple, l'insertion se devant d'être mise en rapport avec le fonctionnement du marché du travail local, de construire une médiation à vocation économique entre l'insertion et le milieu de l'entreprise, d'articuler la formation et le suivi social au contenu de l'emploi occupé, etc. Avec ce renversement, la relation entre le système productif et le système

d'insertion change de nature et devient plus coopérative. Certaines expérimentations, comme le PLIE, ouvrent déjà la voie « *en produisant des mécanismes d'articulation, de médiation entre système d'insertion et système productif susceptibles de favoriser une progression parallèle de la qualification de la personne et de celle des organisations du travail dans l'entreprise d'accueil* » [WUHL, S. 1996, op. cit., p. 225]. La volonté de développer des modes de coopération au niveau local s'inscrit alors dans une politique de développement local, les coopérations territoriales entre entreprises et entre entreprises et institutions devenant fondamentales. Toutefois, la diffusion du modèle liant insertion et contenu de l'emploi en entreprise est loin d'être opérationnelle.

Repéré via les effets de proximité ou via la territorialisation de la politique de l'emploi ou l'application de la relation d'insertion, le local s'impose à la fois comme un bon niveau méthodologique d'appréhension de l'insertion mais aussi comme un niveau pertinent de réflexion, comme le retrace l'évolution des dispositifs d'observation de l'entrée dans la vie active.

3. COMMENT LES DISPOSITIFS D'OBSERVATION DE L'INSERTION PRENNENT-ILS EN COMPTE LA DIMENSION LOCALE ?

En sciences sociales, les dispositifs d'observation s'adaptent continuellement aux transformations du système économique et social pour rendre compte de la réalité qui est loin d'être un ordre harmonieux et stable. Dans leur dynamique, ils permettent d'observer des faits localisés dans le temps et dans l'espace. En retour, l'information économique ainsi produite fait évoluer les savoirs et affine les problématiques. Ce mouvement illustre bien, par exemple, comment au sein du CEREQ les dispositifs d'analyse de l'insertion se sont adaptés aux transformations économiques et sociales structurant le champ de l'insertion. Ces derniers ont intégré la prise en compte du temps avant de se *localiser*.

31. Les enquêtes du CEREQ marquent les connaissances sur le temps de l'insertion

Les systèmes d'enquête permettant de saisir les caractéristiques de l'insertion professionnelle se sont considérablement développés en France. A la fin des années 70, les premières enquêtes lancées par le CEREQ comblent le manque d'information sur le marché du travail des jeunes et fournissent les éléments de base à la réalisation de cadrage complet sur l'insertion professionnelle : l'observation se réalise de manière statique, sur des périodes de temps courtes (de 7 à 9 mois) et porte principalement sur les débouchés liés à la formation reçue. L'interprétation est encore dominée par une conception conjoncturelle de la crise, mais elle enclenche la pérennisation du système d'observation. Les Bilans Formation Emploi complètent ces informations en fournissant des informations sur les relations entre les sorties de l'appareil de formation initiale et les recrutements de main-d'œuvre effectués par les employeurs [AFFICHARD J. 1981]. Ils font ainsi apparaître *ex post* comment les jeunes diplômés se répartissent entre des emplois classés et hiérarchisés et permettent aussi d'analyser les degrés de correspondance entre formation reçue et emploi occupé et de resituer l'insertion professionnelle par rapport aux principaux mouvements qui transforment la population active dans son ensemble. Négligeant la variable temporelle, cette première génération d'enquêtes apparaît de moins en moins pertinente. Face à l'allongement de la période d'insertion, la durée s'impose progressivement. De plus, le recentrage des interrogations autour de la compréhension du processus d'insertion mobilise rapidement les analyses longitudinales et de cheminement en particulier. Ces dernières permettent de réintroduire le temps au rang de variable structurante et de renseigner les transformations des parcours d'activités. A partir de 1983, le CEREQ introduit les calendriers dans les enquêtes. Les premières analyses des cheminements professionnels montrent un triple phénomène [MARECHAL P., VINEY X. 1983 ; VINEY X. 1983]. D'une part, l'accès à l'emploi n'est pas entièrement déterminé par les caractéristiques de formation. D'autre part, la formation ne conduit pas à un type unique d'emploi. Ce résultat pointe les limites de la logique adéquationniste et encourage la recherche d'autres facteurs explicatifs. Enfin, il faut

relativiser les conclusions que l'on peut tirer des enquêtes à neuf mois, bien trop proches de la sortie du système scolaire.

A partir de 1987, l'Observatoire des entrées dans la vie active s'articule autour d'un double dispositif d'enquêtes : l'enquête insertion « décentralisée » et un dispositif d'enquêtes nationales de cheminement professionnel couvrant plusieurs niveaux de formation. Il est complété par l'organisation d'enquêtes liées principalement à des demandes ministérielles. Quelques années plus tard, la refonte de l'Observatoire s'inscrit dans la volonté de mieux appréhender les processus d'insertion qui se sont fondamentalement transformés depuis son lancement. Les réalités de l'insertion se heurtent de plus en plus à un dispositif organisant des enquêtes par niveau de formation, ces dernières reposant largement sur l'hypothèse de relation entre niveaux de formation et catégories d'emploi. Aussi, pour les vagues d'enquêtes suivantes (les enquêtes *Génération*), on passe des enquêtes de cheminement rétrospectives et segmentées selon le niveau de formation à une enquête unique rétrospective pour l'ensemble des sortants du système éducatif.

Comme l'illustre l'évolution des dispositifs d'observation, le statut du temps dans l'analyse de l'insertion change. Peu à peu, les effets de conjoncture, de cohorte (expérience sur le marché du travail) ou d'âge sont distingués et isolés dans les analyses. Si ces enquêtes permettent d'affiner les résultats, elles ne permettent pas d'en comprendre les mécanismes explicatifs. Interpréter ces formes de mobilité professionnelle est l'un des objectifs d'une recherche initiée au milieu des années 90 [DEMAZIERE D., DUBAR C. 1994]. A partir de l'hypothèse que ces mobilités sont le résultat d'une confrontation entre les modes de gestion de l'emploi et les trajectoires individuelles, analyses contextuelles et entretiens biographiques vont être mobilisés. L'articulation des données longitudinales et la saisie des trajectoires vécues apparaît comme une condition nécessaire pour dépasser les approches causales et synchroniques de la relation formation emploi. Donner, par exemple, la parole aux jeunes pour « expliciter » leur parcours d'insertion donne à la séquence insertion un contenu à double mouvement, mais dont le balancier n'est pas toujours équilibré. En effet, de façon interactive l'action des individus et le déterminisme des structures conditionnent conjointement les trajectoires. La difficulté consiste à faire référence à la fois à ces deux niveaux et non pas seulement à l'un des deux pour analyser les parcours d'insertion. Le discours permet de qualifier la relation qui se crée entre le jeune et son emploi en terme qualitatif et de repérer les changements de stratégie au fil des années. Mobiliser ces discours correspond au besoin de donner une place centrale à l'individu cheminant vers l'emploi. De façon paradoxale, cette approche lèste le poids de variables économiques -telles que l'emploi ou le salaire- dans l'interprétation du processus d'insertion. Il révèle aussi comment le temps modifie les stratégies et apporte des informations sur le rôle des réseaux personnels et institutionnels dans l'accès à l'emploi.

Qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, les analyses longitudinales retracent bien la complexité des cheminements et permettent de mieux les expliquer. Depuis 1994, des journées de réflexion regroupent des chercheurs travaillant sur le thème du longitudinal. La confrontation des points de vue, mais aussi des échanges de méthodes et d'informations permettent de mieux comprendre les phénomènes. Leur bilan montre de gros efforts en matière d'investigation sur les méthodes : coupes transversales, modèles de durée, typologies d'itinéraires, chronogrammes, etc. La capitalisation des méthodes et des sources est réelle. Toutefois, le travail en amont sur les problématiques reste faible. Quel que soit leur cadre théorique, les recherches ont une articulation encore très lâche avec le champ de l'insertion. Peu de références sont faites au rôle structurant du contexte local, à la demande de travail ou au rôle des pouvoirs publics. [FENELON J.-P., GRELET Y., HOUZEL Y. 1997 ; ROSE J. 1999].

Avec le développement d'enquêtes mettant le temps au cœur de leur réflexion, l'interprétation des relations formation emploi devient plus conforme à la réalité économique. Toutefois, la recherche des variables explicatives des différentiels d'insertion reste largement

argumentée autour des facteurs individuels : niveau de formation, origine sociale, spécialité de formation, genre, etc. Après s'être focalisées sur les caractéristiques de l'offre de travail, les recherches vont peu à peu intégrer le rôle du système productif ou des pouvoirs publics dans la structuration des trajectoires et la prise en compte des variables contextuelles va progressivement se généraliser.

32. De l'individuel au structurel, les facteurs déterminants de l'insertion se contextualisent

Les travaux régionaux sur la relation formation emploi rapprochent les systèmes de formation et d'emploi à travers deux séries de facteurs : l'offre de formation et sa relation à l'emploi (localisation, niveau, spécialité, et effet de concurrence entre ces variables) et les structures de l'emploi (taille des entreprises, qualification, répartition sectorielle des emplois, etc.) [PAUL J.-J. 1982 ; FOURCADE B., DAUTY F., OURTAU M, RICAUD (DE), Y. 1982 ; LAGET M. 1983 etc.]. Si l'approche des relations d'emploi au niveau local reste délicate [OURLIAC G. 1986 ; BIRET J., GENSBITTEL M.-H. 1990], ces travaux intègrent des variables économiques et institutionnelles dans la caractérisation de l'insertion. L'analyse des dynamiques du marché du travail, l'articulation entre l'enseignement professionnel et les entreprises, la structure du chômage, l'application de la politique publique de l'emploi, etc. soulignent l'impact des configurations régionales sur les modalités d'accès à l'emploi. En effet, si l'âge, la qualification, le sexe etc. demeurent fortement discriminants dans les parcours d'insertion, l'importance de ces facteurs varie selon les territoires. Illustrés par des indicateurs de durée (durée totale de chômage, d'emploi, temps nécessaire pour l'accès à un emploi stable, etc.) et de statut (poids du travail précaire, type d'emploi, etc.), on ne recense plus aujourd'hui les travaux intégrant les effets de la segmentation ou analysant le fonctionnement spatialisé des marchés du travail. Aussi, à partir d'une enquête insertion à 9 mois effectuée auprès des jeunes formés au niveau CAP-BEP, J. Biret montre comment « [...] *la diversité des sorties de jeunes de l'appareil de formation et des conditions de leur entrée en activité dans les régions est influencée par la différenciation de l'espace socio-économique* » [BIRET J. 1984, p. 44]. Quelques années plus tard, il relève la complexité des relations qui s'établissent entre les variations du niveau de la scolarisation, de l'emploi salarié, du chômage, des situations intermédiaires, etc. dans la structuration des trajectoires [BIRET J. 1990].

De la même façon, les travaux d'évaluation de la politique publique de l'emploi selon une dimension territoriale révèlent à la fois des différences dans les modes d'utilisation des mesures en termes quantitatifs, dans les caractéristiques des populations bénéficiaires, dans les modes concrets d'application, etc. et concluent à l'opportunité de rendre compte de ces différences selon les propriétés de chaque espace. En effet, la mise en place des dispositifs de la politique publique de l'emploi répond à des besoins sociaux et économiques. Deux conséquences découlent de cet appariement. D'une part, ces besoins évoluent en fonction de la réalité économique sur laquelle les dispositifs successifs ont vocation à agir : les dispositifs se succèdent et s'adaptent. D'autre part, le dispositif national s'intègre dans une réalité socio-économique différenciée selon les territoires. Conçue en dehors de toute considération territorialisée, les directives nationales ne produisent pas des effets uniformes sur l'ensemble du territoire en raison des logiques qui dominent localement. Qu'ils soient de nature démographique, économique, sociale ou technique ces facteurs influencent sa mise en œuvre [BENHAYOUN G., CAYOL C., LAZZERI Y. 1996].

Dans le même temps, les lois de décentralisation entérinent des pratiques d'interventions publiques des collectivités territoriales qui deviennent des acteurs à part entière de toute politique d'insertion professionnelle. En prolongement, la Loi quinquennale donne compétence aux Conseils régionaux pour planifier la formation professionnelle des jeunes et affiche la volonté d'articuler les dispositifs de formation. Plan régional de formation professionnelle des jeunes, Contrat d'objectifs avec les branches professionnelles et *Espaces jeunes* sont autant

d'outils pour atteindre cet objectif [CARO P., LAURENT C., KABANTCHENKO E., LARCENEUX A. 1996]. A travers leur mise en œuvre, des principes « oubliés » de l'adéquationnisme sont réactivés et trouvent avec le niveau local, un réel terrain d'application. Les nouveaux acteurs « gestionnaires » de la relation formation emploi font émerger une demande d'information au niveau local. Le local, devient peu à peu un niveau territorial sur lequel il est possible de formuler plus facilement des réponses parce que proche des questions à résoudre. Le renforcement du rôle des territoires engendre le besoin d'une meilleure approche des questions d'emploi et de formation localisées et nécessite d'outiller l'analyse des espaces locaux [MARGIRIER G. 1996]. Les demandes d'information spatialisées se multiplient. Elles sont le produit de plusieurs attentes : nécessité d'approche de la dimension locale de la relation formation emploi, connaissance plus fine des publics, de la réalité socio-économique régionale et infra régionale, prise en compte de l'évolution des besoins des entreprises en terme de qualification, mode d'utilisation des outils nationaux et déclinaison possible au niveau régional, etc.

A notre connaissance, aucun dispositif d'information actuel n'apporte de réponse globale à l'ensemble de ces questions. En fait, le système d'information concernant l'approche de l'insertion professionnelle en région est relativement limité. Quelques régions disposent d'outils intégrés, tels que ARGOS ou SAREF, mais le dispositif de base commun à l'ensemble des régions reste l'enquête *Insertion dans la Vie Active* [AFFICHARD J., GENSBITTEL M.-H. 1984]. Souvent décriée, elle reste toutefois le seul outil de comparaisons inter annuelles et inter académique pérenne. Sur l'initiative des acteurs déconcentrés et/ou décentralisés, l'information qu'elle produit est parfois complétée par des enquêtes de cheminement [CEREQ, CENTRES ASSOCIES, DEP 1994]. Des réponses sont ainsi apportées au cas par cas à travers la mise en place de coopérations entre acteurs régionaux, matérialisées le plus souvent par les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation et des centres d'études et de recherches. Face à l'organisation des demandes régionales, les enquêtes *Génération* du CEREQ vont rendre possible la production d'informations au niveau régional afin de faire ressortir certains aspects contextuels de l'insertion. Les mutations de ce dispositif d'observation sont la marque de son adaptation progressive aux réalités socio-économiques spatialisées.

33. De l'espace régional au bassin d'emploi, l'exemple du système localisé d'insertion

A partir du moment où l'hétérogénéité spatiale des régions face aux conditions d'insertion est mise en évidence, les recherches infra régionales sont enclenchées. Ce basculement s'explique à la fois par la faible mobilité géographique des jeunes faiblement dotés en capital scolaire, mais aussi par la volonté d'obtenir une meilleure appréciation du fonctionnement localisé des relations d'emploi et du comportement des acteurs. L'entrée par le bassin d'emploi est rapidement mobilisée, ce dernier paraissant bien adapté à l'interprétation des particularismes locaux dans l'analyse des relations formation/emploi [KHELFAOUI Z. 1988]. Dans la recherche des *remontées du local*, un cap supplémentaire est franchi avec la notion de *système localisé d'insertion* [DEMAZIERE D., DUBAR C. 1994, op. cit.]. Produit de relations et de stratégies qui vont lui donner une spécificité, ce système désigne « [...] les espaces pertinents dans lesquels se construisent les cheminements professionnels des jeunes de bas niveau scolaire » [DEMAZIERE D. 1996, op. cit., pp. 35-36]. Construire un territoire à partir des relations de proximité permet d'inventorier à la fois les ressources économiques, sociales, institutionnelles et relationnelles structurantes des espaces d'insertion. Ce système ne s'impose pas. Il n'est pas défini *a priori* par un découpage administratif des territoires. Il n'est pas une configuration exogène de plus, mais le produit de relations qui vont lui donner sa spécificité [DEMAZIERE, D. 1996, op. cit.]. Il est principalement construit à partir de deux dimensions : les ressources économiques et les ressources relationnelles.

intermédiaires de l'insertion mobilisent au quotidien des compétences, des expériences et/ou des relations qui constituent autant de ressources spécifiques ancrées localement. Ils sont capables de comportements variés et leur autonomie, certes relative, est une source de diversité dans l'application des règles, même lorsque celles-ci sont établies au niveau central [BESSY C., EYMARD-DUVERNAY F., GOMEL B., SIMONIN B., 1995]. Dans ce contexte, la rencontre entre les mesures prises à l'échelon national et les réalités locales produit des écarts entre la norme prescrite et l'application concrète [CANALS V., MICHEL S. 1995]. Cette diversité milite dans la prise en compte de ces particularités dans les analyses de l'insertion.

L'analyse combinée des ressources économiques d'une part, et relationnelles d'autre part, permet de reconstruire l'information économique et sociale. Repérés via la réalisation de monographies centrées sur des bassins d'emploi, l'organisation des relations relationnelles, la qualité de l'offre de dispositifs, le type de coordination entre les politiques publiques et le marché du travail, sont autant d'éléments contextuels permettant d'affiner les connaissances sur les trajectoires professionnelles. Hiérarchisés en fonction des opportunités d'emplois, les contextes économiques peuvent être favorables pour l'emploi des jeunes à faible capital scolaire, défavorables ou incertains. Les réseaux d'acteurs sont hiérarchisés de façon identique. Le croisement entre les deux dimensions aboutit à la construction d'espaces théoriques participant à l'explication des différentiels locaux d'insertion [DEMAZIERE D, DUBAR C 1994, op. cit.]. Des articulations entre ces deux niveaux comme entre les données quantitatives et qualitatives restent encore à construire, mais ce type d'approche localisée affine la connaissance de la relation formation emploi, le local permettant de préciser les interdépendances entre les agents économiques, institutionnels et sociaux.

4. CONCLUSION

Décentralisation, territorialisation, déconcentration, proximité autant de glissements progressifs vers le local justifiés par la recherche d'une meilleure efficacité ou d'une meilleure adéquation des offres aux besoins des jeunes. Dans le domaine de l'insertion, le local ne se résume donc pas à des frontières géographiques. Il prend en compte la complexité des liens entre les proximités structurant les comportements des jeunes, un espace géographique sous contrainte (frontières délimitées par l'administration) et des stratégies d'acteurs. En ce sens, il est plutôt produit par des relations construites dans la durée et fournissant un ensemble de références communes aux gestionnaires de la politique d'insertion et aux jeunes. Via les partenariats, les réseaux, les synergies, les relations formelles et/ou informelles, l'approche localisée de l'insertion apparaît comme un lieu de gestion des publics en difficulté ou des difficultés des jeunes. Peu à peu, cette conception fait émerger des relations de coopération entre les acteurs de l'insertion, même si ces dernières sont imparfaites. Ainsi repéré, le local marque les méthodes d'approche et conditionne les problématiques [PIGNONI M.-T., POUJOULY C., VINEY X. 1998].

BIBLIOGRAPHIE

AFFICHARD J. (1981) "Quels emplois après l'école ? La valeur des titres scolaires depuis 1973", *Économie et Statistique*, n°134, juin, pp. 7-26.

AFFICHARD J., GENSBITTEL M.-H. (1984) "Mesurer l'entrée des jeunes dans la vie active", *Formation Emploi*, n°8, octobre-décembre, pp. 61-71.

BARON C., BUREAU M.-C., LEYMARIE C., NIVOLLE P. (1994) "Le rôle des différents intermédiaires sur le marché du travail et la construction de réseaux locaux pour l'insertion et la qualification", CEE, Rapport n°94-31.

BARON C., BUREAU M.-C., LEYMARIE C., NIVOLLE P. (1995) "La construction de réseaux locaux pour l'insertion et la qualification : l'exemple d'un GEIQ", in CEE (éd.) *Les politiques publiques d'emploi et leurs acteurs*, Les cahiers du CEE, n°34, Presses Universitaires de France, Paris, pp. 171-197.

BEAUVIALA C., SAILLARD Y (dir) “ Les dispositifs institutionnels locaux de l’emploi. Le cas de Grenoble ”, Rapport pour le Plan Urbain, Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Équipement et des Transports, juillet.

BENHAYOUN G., CAYOL C., LAZZERI Y. (1996) “ Mise en œuvre des politiques de l’emploi dans les départements ”, in Ministère du travail et des affaires sociales (éd.) *Politiques d’emploi et territoires*, Bilans et rapports, La Documentation Française, Paris, pp. 115-140.

BESSY C., EYMARD-DUVERNAY F., GOMEL B., SIMONIN B. (1995) “ Les politiques publiques d’emploi : le rôle des agents locaux ”, in CEE (éd.) *Les politiques publiques d’emploi et leurs acteurs*, Les cahiers du CEE, n°34, pp. 3-34.

BIRET J. (1984) “ Quand les jeunes formés au niveau CAP-BEP abordent la vie active dans les régions ”, *Formation Emploi*, n°8, octobre-décembre, pp. 44-60.

BIRET J. (1990) “ L’entrée en activité dans les régions des jeunes issus de l’enseignement du second degré ”, CEREQ, *Document de travail*, n°54, avril.

BIRET J., GENSBITTEL M.-H. (1990) “ Groupe de travail sur l’analyse régionale de la relation Formation-Emploi. Problématiques et méthodes ”, CEREQ, *Document de travail*, n°53, mars.

BRUAND F. (1991) “ La mobilité des jeunes en début de vie active : des petits aux grands établissements ”, *Céreq Bref*, n°63.

BUREAU M.-C., NIVOLLE P. (1991) “ Modes de qualification des personnes et changements dans la production ”, *Formation Emploi*, n°30, pp. 38-54.

CAIRE G. (1994) “ L’État et le marché en économie du travail ” in : BELLON B., CAIRE G., CARTELIER L., FAUGERE J.-P., VOISIN C. (dir) *L’État et le marché*, Economica, Paris, pp. 159-171.

CANALS V. (2001) *Formation-insertion et transformation de la relation salariale*, L’Harmattan, Paris.

CANALS V. (1997) “ Analyse territoriale de l’insertion professionnelle des jeunes. Dynamique de la mobilité statutaire des jeunes sortis du système de formation initiale ” Rapport Oreqf, n°12, octobre.

CANALS V., KHELFAOUI Z. (1996) “ Trajectoires d’insertion et rapport des jeunes au travail ” in : Actes des Journées Nationales d’études Observatoire de la Précarité, de l’Insertion et de l’Intégration “ Jeunesses et insertion, trajectoires spécifiques des jeunes non scolarisés ”, Montpellier, 25 et 26 janvier, pp. 48-67.

CANALS V., MICHEL S. (1995) “ La séquence formation-insertion du crédit formation individualisé. Une approche des écarts entre le CFI théorique et le CFI réel ” in LARCENEUX A., KABANTCHENKO E. (éd.) *La stratégie des acteurs locaux dans les politiques de formation*, CEREQ, *Documents Séminaires*, n°111, novembre, pp. 180-189.

CANALS V., MICHUN S. (1994) “ Un dispositif déconcentré et son adaptation aux spécificités des systèmes locaux : le cas du CFI en Languedoc-Roussillon ” in DEMAZIERE D., VERDIER E. (éd.) *Évaluation des aides publiques à l’insertion et à la réinsertion*, CEREQ, *Documents Séminaires*, n°94, mai, pp. 53-71.

CARO P. (1992) “ La spatialisation de la relation formation-emploi à 8 mois au niveau V : un exemple pris en Franche Comté ” in *Le local et la relation formation-emploi*, CEREQ, 2^{èmes} Journées du local, Strasbourg, pp. 74-85.

CARO P., LAURENT C., KABANTCHENKO E., LARCENEUX A. (1996) “ Logique de gestion de flux ou logique de parcours individualisé : l’enjeu de la décentralisation de l’offre de formation

professionnelle ” in BASLE M. (éd.) *Politiques sociales et territoires en Europe*, XVI^{èmes} journées de l’Association d’Économie Sociale, Rennes, 12-13 septembre, pp. 213-230.

CEREQ, CENTRES ASSOCIES, DEP (1994) “ Insertion des jeunes : instruments d’analyse et enjeux ”, CEREQ, *Documents Séminaires*, n°101, décembre.

COMITE DE COORDINATION (1996) “ Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle ”. Rapport d’activité 1993-1996, 1^{ère} partie, Paris.

COMITE DE COORDINATION (2000) “ Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle 1997-1999 ”. Volume 1 Rapports, Volume 2 Portraits statistiques, La Documentation Française, Paris.

DEFRESNE F., ZILBERMAN S. (1993) “ Accès à l’emploi et situation des jeunes 3 ans après la fin de leurs études ”, CEREQ, *Documents de travail*, n°88-1 à 88-7.

DEMAZIERE D. (1996) “ A la recherche du “ localisé ” et de ses dimensions. Le cas de l’insertion professionnelle des jeunes ” in Ministère du travail et des affaires sociales (éd) *Politiques d’emploi et territoires*, Bilans et rapports, La Documentation Française, Paris, pp. 29-42.

DEMAZIERE D., DUBAR C. (1994) (éd.) “ L’insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire. Trajectoires biographiques et contextes structurels ” CEREQ, *Documents Synthèse*, n°91, janvier.

DUPRAY A. (1995) “ La mobilité professionnelle en France de 1967 à 1989 : une analyse des conditions de changement d’emploi selon la taille de l’entreprise ” in DEGENNE A., MANSUY M., WERQUIN P. (éd.) *Trajectoires et insertions professionnelles. L’analyse longitudinale dans le marché du travail*, CEREQ, *Document Séminaires*, pp. 115-141.

FENELON J.-P., GRELET Y., HOUZEL Y. (1997) “ Modéliser l’insertion ”, *Formation Emploi*, n°60, octobre-décembre, pp. 37-48.

FOURCADE B., DAUTY F., OURTAU M., RICAUD (de) Y. (1982) “ Insertion professionnelle et marché local ” in *Formation et emploi*, actes du colloque, Toulouse, décembre 1981, Ed. Cnrs, Paris, pp. 163-186.

GAMBIER D., VERNIERES M. (1991) *Le marché du travail*, Economica, 3^{ème} éd., Paris.

GELOT D. (1996) “ Synthèse d’atelier ”, in Ministère du travail et des affaires sociales, *Politiques de l’emploi et territoires*, La Documentation Française, Paris, pp. 109-114.

GIRET J.-F., KAARA A., PLASSARD J.-M. (1996) “ Modes d’accès à l’emploi des jeunes et salaires ”, *Formation Emploi*, n°54, avril-juin, pp. 15-34.

GOMEL B. (1999) “ La conduite des dispositifs “ emploi ” du secteur non marchand ”, *La Lettre du CEE*, n°56, février.

KHELFAOUI Z. (1988) “ Du fonctionnement du système local de l’emploi ”, Thèse de Doctorat, Université de Montpellier I.

LAGET M. (1983) “ L’adéquation formation-emploi : approche régionale et critique statistique. L’exemple du Languedoc-Roussillon ”, *Économie méridionale*, n°123, pp. 83-104.

LAGET M. (1991) “ Formation et nouveaux espaces économiques ”, *Revue de l’Économie Méridionale*, vol. 39, n°2, pp. 3-5.

LE MINEZ S., MARCHAND O., MINNI C. (1998) “ *Emploi des jeunes et secteurs d’activité : document préparatoire à la conférence nationale sur l’emploi, les salaires et le temps de travail* ”, DARES, La Documentation Française, Paris.

LLORCA M.-C. (1994) *Qui sont les jeunes accueillis dans le dispositif PAQUE ?* Témoignage en LR, Délégation Régionale de la Formation Professionnelle.

LOCHET J.-F. (1997) "L'insertion structurée par les pratiques de recrutement des entreprises" in VERNIERES M. (dir) *L'insertion professionnelle. Analyses et débats*, pp. 87-116.

MARECHAL P., VINEY X. (1983) "Les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP", *Formation Emploi*, n°2, avril-juin, pp. 19-34.

MARGIRIER G. (1996) "Avant Propos" in : MARGIRIER G. (éd.) *L'analyse des espaces locaux : méthodologies et indicateurs*, CEREQ, Documents Séminaires, n°118, octobre, pp. 5-6.

MARRY C. (1992) "Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts", in : COUTROT L., DUBAR C., (dir) *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, La Documentation Française, Paris, pp. 299-324.

MAS, S. (2001) *TRACE en 2001. Un dispositif tourné vers les jeunes en grande difficulté*, Dares, Premières synthèses, septembre, n°37.1

MEHAUT P., ROSE J., MONACO A., DE CHASSEY F. (1987) *La transition professionnelle. Les jeunes de 16 à 18 ans*, L'Harmattan, Paris.

MICHUN S. (1997) "Petite entreprise et insertion des personnes en difficulté en Languedoc-Roussillon", *Cahier de recherche du centre régional associé au Céreq*, février.

MICHUN S. (2001) "Petits établissements et mobilité des jeunes débutants", *Génération 92*, Note de travail, à paraître.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES (1996) *Politiques d'emploi et territoires*, La Documentation Française, Paris.

MONCEL N. (1997) "Profils sectoriels de gestion de la main-d'œuvre : quelles conséquences pour l'emploi des jeunes ?" in WERQUIN P., BREEN R., PLANAS J. (éd) *Insertion des jeunes en Europe : théories et résultats*, 3^{ème} atelier ESF du réseau sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, CEREQ, Documents Séminaires, n°120, mars, pp. 135-161.

MOUY P. (1996) "La formation professionnelle des jeunes en France : la décentralisation en marche", in BASLE M. (éd.) *Politiques sociales et territoires en Europe*, XVI^{èmes} journées de l'Association d'Économie Sociale, Rennes, 12-13 septembre, pp. 137-154.

NOËL O. (1994) *Modules de remobilisation "Jeunes en grande difficulté"*, Direction régionale de la formation professionnelle, Témoignages en Languedoc-Roussillon, septembre.

OPII (1996) "Jeunesses et insertion, trajectoires spécifiques des jeunes non scolarisés", *Actes des journées nationales d'études de l'Observatoire de la Précarité de l'Insertion et de l'Intégration du LR*, Montpellier, janvier.

PAUL J.-J. (1982) "Trajectoires professionnelles et structuration du marché du travail", in *Formation et emploi*, actes du colloque, Toulouse, décembre 1981, Ed. Cnrs, Paris, pp. 195-224.

PECQUEUR B. (1989) *Le développement local : mode ou modèle ?* Alternatives économiques, Syros Alternatives, Paris.

PELLEGRIN J.-P. (1996) "Quelles prises en compte des territoires dans les politiques d'emploi" in Ministère du travail et des affaires sociales (éd.) *Politiques d'emploi et territoires*, Bilans et rapports, La Documentation Française, Paris, pp. 181-186.

PIGNONI M.-T., POUJOULY C., VINEY X. (1998) "Sortir du chômage : des chances inégales selon le contexte local", *DARES, Premières Synthèses*, 98.06, n°26.1.

POTTIER F. (1992) “ Formes et logiques de mobilité des jeunes à travers l’observatoire des entrées dans la vie active ” in COUTROT L., DUBAR C. (dir) *Cheminevements professionnels et mobilités sociales*, La Documentation Française, Paris, pp. 259-284.

ROSE J. (1999) “ Acquis, apports, absents, et autres pistes ”, in DEGENNE A., LECOUTRE M., LIEVRE P., WERQUIN P. (éd.) *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, CEREQ, *Documents Séminaires*, n°142, mai, 6^{èmes} journées d’études, L’analyse longitudinale du marché du travail, Clermont-Ferrand, 27 et 28 mai, pp. 9-13.

SI AMER O., TOUZE S. (1995) *Trajectoires de vie et logiques d’insertion des jeunes. L’expérience des 16-25 ans fréquentant le dispositif d’accueil en Languedoc-Roussillon*, Cahier de l’Observatoire de la Précarité, de l’insertion et de l’intégration, n°14, juin.

SIMONIN B. (2000) “ Politiques de l’emploi : la territorialisation en chantier ” 4 pages du *CEE*, n°41, septembre-octobre.

TOUREL K, LAURANS G. (1997) “ L’Etat et les territoires dans les politiques de l’emploi ” *Interface LR*, décembre, pp. 43-44.

VALARIE P. (1990) “ La gestion locale de l’emploi. Les mesures d’insertion professionnelle des jeunes ” *Cahiers du LERASS*, n°21, octobre, pp. 27-37.

VERNIERES M. (1998) “ Approche localisée de l’insertion professionnelle des jeunes ” in : *Mélanges en l’honneur du Professeur Jean Vincens*, Presses de l’Université des Sciences de Toulouse, Toulouse.

VINCENS J. (1995) “ L’intermédiation dans le domaine du travail et de l’emploi ”, *Lirhe*, Note n°181 (95-2).

VINEY X. (1983) “ L’insertion des jeunes sur le marché du travail : les pièges d’une analyse statique et quelques réponses fournies par l’étude des cheminevements professionnels ”, *Formation Emploi*, n°4, octobre-décembre, pp. 74-77.

WUHL S. (1996) *Insertion : les politiques en crise*, Presses Universitaires de France, Paris.

ZILBERMAN S., GRELET Y. (1989) *L’insertion des jeunes. Typologie des itinéraires*, CEREQ, Paris.